

### **PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire  
Personnel opérateur de chantier à jour de son attestation de compétence SS4.

### **PREREQUIS :**

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

### **PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

### **DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

1 jour / 7 heures  
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00  
8 personnes maximum

### **PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

### **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique amiante SS4
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

### **TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :**

Tarif Inter-entreprises : nous consulter  
Tarif Intra entreprise : nous consulter  
Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94  
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses  
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation  
(demande urgente : nous contacter)

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

EPI amiante SS4 mis à disposition pour chaque participant lors de formation

### **Votre contact :**

Tel : 01 80 85 65 05  
[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

### **Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être acteur de la prévention.
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise.
- Connaître les risques liés à l'amiante **selon l'arrêté du 23 février 2012**

### **Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

### **Formation théorique :**

#### **Caractéristiques et propriétés de l'Amiante :**

- Effets sur la santé
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Diagnostic et repérages avant travaux
- Réglementation du travail
- Opérations pouvant entraîner une exposition aux fibres d'amiante
- Techniques de captage des poussières
- Méthodes de travail et procédures recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
- Equipements de protection collective
- Equipements de protection individuelle selon les normes en vigueur utilisation, Contrôle et entretien
- Gestion des déchets
- Situations d'urgence et situations anormales
- Travaux pratiques sur chantier fictif (mises en situations simulées)
- Conduite en cas de découverte d'amiante, de dysfonctionnement ou situation d'urgence

### **Formation pratique:**

- Habillage, décontamination, percement de sol et ou mur, replis, déplacement de dalles, confinement

#### **Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Une attestation de compétence amiante sera remise à l'employeur pour les participants ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques

### **Conditions de réussite :**

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.